

les cahiers de l'audap



Entre ville et campagne
Habitat collectif en prolongement du centre-bourg à Ousse

❖ Edito



© Agglo Côte Basque - Adour / L. Zeller

Que faire de ces espaces autour de nos agglomérations, ni ville ni campagne, que les techniciens baptisent « périurbain » ? La 34ème Rencontre nationale des agences d'urbanisme s'interrogeait cette année à Amiens sur ces « campagnes urbaines » qui font le quotidien de nombre de nos concitoyens. Campagnes urbaines ?

Un oxymore qui dit bien que nous avons des difficultés à appréhender cette réalité.

Après de nombreuses années de stigmatisation des modes de construction de la ville dans les espaces ruraux, la période est dorénavant à dire « ce qui est fait est fait, comment maintenant imaginer une nouvelle façon de vivre ensemble, agréable et respectueuse de l'environnement, sur ces territoires fortement construits et habités ». Cette évolution du discours ouvre de nouveaux champs dans la réflexion que doivent avoir les techniciens de l'ingénierie publique dont font partie les urbanistes de l'AUDAP, champs sur lesquels ils doivent accompagner les élus locaux pour la construction des territoires de demain. Les territoires forment un tout autour des espaces urbains, les habitants s'y organisent et le « grand territoire » constitue déjà l'espace de vie de nos populations.

Cette nouvelle approche ne doit bien évidemment pas nous exonérer des enjeux liés à un usage optimisé du foncier et aux projets que nous devons mettre en place, pour renforcer nos

« Après de nombreuses années de stigmatisation des modes de construction de la ville dans les espaces ruraux, la période est dorénavant à dire « ce qui est fait est fait, comment maintenant imaginer une nouvelle façon de vivre ensemble »

centralités quelle qu'en soit l'échelle. Sans oublier d'orienter nos espaces agricoles périurbains vers une agriculture de proximité, et de prendre en compte nos espaces naturels dont nous sommes si fiers mais que nous négligeons encore trop souvent. ■

Jean-Pierre VOISIN

Président de l'Audap

Aménagement urbain

Le Seignanx, la définition de formes urbaines adaptées au contexte : Quelles formes urbaines pour quel projet de territoire ?

L'AUDAP accompagne la Communauté de Communes du Seignanx dans la définition de son projet de territoire avec pour objectif d'améliorer la maîtrise de son développement. La Communauté de Communes souhaite disposer d'un outil pédagogique pour préserver l'identité locale et la qualité de son cadre de vie tout en répondant aux engagements d'accueil d'une nouvelle population et faire face aux pressions constatées sur son territoire.

Ainsi, le 10 octobre dernier, l'agence d'urbanisme a animé un groupe de travail qui a réuni des élus et des techniciens pour partager un regard sur les formes urbaines récentes. Ce travail se poursuit avec un second atelier en novembre. Les constats devront être partagés par l'ensemble des communes, l'objectif étant à terme d'annexer dans les PLU des recommandations urbaines et paysagères.

Cette mission a pour ambition la valorisation des atouts d'un territoire périurbain qui porte une forte identité et de véritables potentiels environnementaux, sociaux, culturels et économiques.

Pour en savoir plus : j.leroux@audap.org

Information - observation

Club des Observatoires sur la mesure de l'étalement urbain

Deux à trois fois par an, le Club des Observatoires du Foncier et de l'Habitat se réunit sous la présidence de Bernard Uthurry sur des sujets liés à l'observation de l'habitat et du foncier en Aquitaine. Présenter les bases de données existantes ou en développement, les modalités d'observation, mettre en valeur des résultats obtenus et créer un réseau d'acteurs sont les principales ambitions de ce club. Depuis l'origine, la démarche, portée par la Région, est accompagnée techniquement et méthodologiquement par l'AUDAP qui fait ainsi profiter le réseau de son expertise et de ses savoir-faire.

Le 2 décembre prochain, le club se réunira sur la question de la mesure de l'étalement urbain. L'efficacité foncière, les dynamiques de transactions et l'impact sur les espaces naturels seront analysés via différentes bases de données (le Recensement de la Population, Demande de Valeurs Foncières, le Mode d'Occupation du Sol, les fichiers fonciers de la Direction Générale des Finances Publiques (Majic 3), les PLU numérisés). La rencontre se fixe également pour objectif de retenir quelques indicateurs qui pourront ensuite être mis à disposition sur l'ensemble de l'Aquitaine.

Pour en savoir plus : aurelie.paquignon@aquitaine.fr

Mobilité / Environnement

L'évaluation environnementale, démarche nouvelle pour les Plans de Déplacements Urbains

Les Plans de Déplacements Urbains (PDU) des territoires bayonnais et palois, tous deux en révision, conduisent une démarche d'évaluation environnementale pour la première fois. Celle-ci, devenue une obligation*, a pour objectif d'aider à la définition d'un meilleur projet pour l'environnement tout en améliorant la transparence du processus décisionnel.

L'AUDAP assure une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage aux côtés des Syndicats de Transports mais aussi d'élaboration des scénarios d'actions du PDU palois. Elle suit les bureaux d'études missionnés dans l'élaboration du rapport environnemental restituant notamment l'analyse de l'Etat Initial de l'Environnement (EIE). L'Agence est également présente dans la détermination des critères permettant d'évaluer les effets positifs ou négatifs sur l'environnement des scénarios envisagés.

* Directive européenne 2001/42/CE du 27 juin 2001 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement transposée en droit français par l'ordonnance n°2004-489 du 3 juin 2004, et deux décrets d'application : les décrets n°2005-613 du 27 mai 2005 et n°2005-608 du 27 mai 2005. Ces textes rendent obligatoire la réalisation d'une évaluation environnementale pour tous les plans et programmes dont l'élaboration ou la modification a été prescrite après le 21 juillet 2004.

Pour en savoir plus : c.gallato@audap.org



Economie

Note de l'Observatoire #11 : Analyse spatiale du tissu économique de l'Agglomération Côte Basque-Adour

Depuis 2007, l'AUDAP réalise l'acquisition, pour le compte de ses partenaires, de la base SIRENE* auprès de l'INSEE**. Cette base comprend tous

les établissements du département des Pyrénées-Atlantiques et du périmètre du sud des Landes.

La Note 11 de l'Observatoire partenarial des Pyrénées-Atlantiques présente des indicateurs spatiaux permettant d'analyser les secteurs économiques de l'Agglomération Côte Basque - Adour. Trois approches complémentaires sont abordées : la surreprésentation, la spécialisation et la spécificité. Les traitements et les analyses exposés dans cette note ont été effectués à partir de la base SIRENE en date du 30 juin 2012. Elle compte à cette date 16 040 établissements actifs dont 47% ont moins de 5 ans et elle permet d'estimer le nombre d'emplois à 70 000.

* Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et de leurs Établissements

** Institut National de la Statistique et des Études Économiques

Pour en savoir plus : marc.laclau@audap.org

PÉRIURBAIN PÉRI LOINTAIN ? PÉRIURBAIN, PÉRI LOINTAIN ?



LA PÉRIURBANISATION

Je la comprends, je la vois, je la vis.

La périurbanisation est un phénomène de société. Les questions relatives à la vie des territoires concernés, à leur organisation et à leur gouvernance sont au cœur des enjeux urbains contemporains.

Qualifier ce qui est en frange de l'urbain, c'est se poser la question de ce qui est urbain. Des questions...d'urbanistes pour une réalité très présente. Un tiers des communes françaises pourrait être qualifiés de périurbaines, d'après les données de la DATAR* sur les typologies des campagnes. Nos territoires habités sont donc essentiellement périurbains. Pourtant, l'ensemble de ces espaces n'est pas forcément homogène. Un village, un bourg, ont certaines caractéristiques communes avec les hyper-centres de nos villes. Mais leur niveau d'équipement et de dépendance aux centres d'emplois peut varier.

Autour des pôles urbains majeurs du littoral et du Béarn, l'observation des évolutions de la population sur 3 décennies, ne laisse aucun doute sur l'importance du sujet : près de 70% de la croissance démographique se situe autour des centralités urbaines qui elles, ne progressent que très peu. Pourtant, les unités urbaines, qui au sens de la continuité de la forme dessinent des espaces dits « urbains », ne sont peut-être pas intégralement des espaces de vie au sens de la mixité des fonctions et de la proximité.

Un temps choisi par des populations en quête de maisons et de nature, parfois subi par ces mêmes populations et leur territoire qui doivent palier l'obsolescence d'une planification stratégique nationale, la périurbanisation est à la fois un lourd héritage et un espace de projet contemporain. Le cadre de vie qu'elle fabrique est vraisemblablement apprécié...

4 courts-reportages donnent un éclairage sur ces questions

Ce cahier, composé de quatre courts-reportages, donne un éclairage sur ces questions. Vous y trouverez un regard

“ *Le périurbain ne serait donc ni exclusivement moche, ni ennuyeux ni même loin de tout. Le périurbain serait devenu un espace de vie et de projet à part entière.* ”

cartographique illustrant la «périurbanité», les résultats d'une enquête en ligne auprès de 100 jeunes adolescents, le témoignage d'une chercheuse travaillant sur la périurbanisation en Roumanie, ou encore des pistes pour imaginer autrement la vie dans le périurbain.

Un remède contre les idées reçues

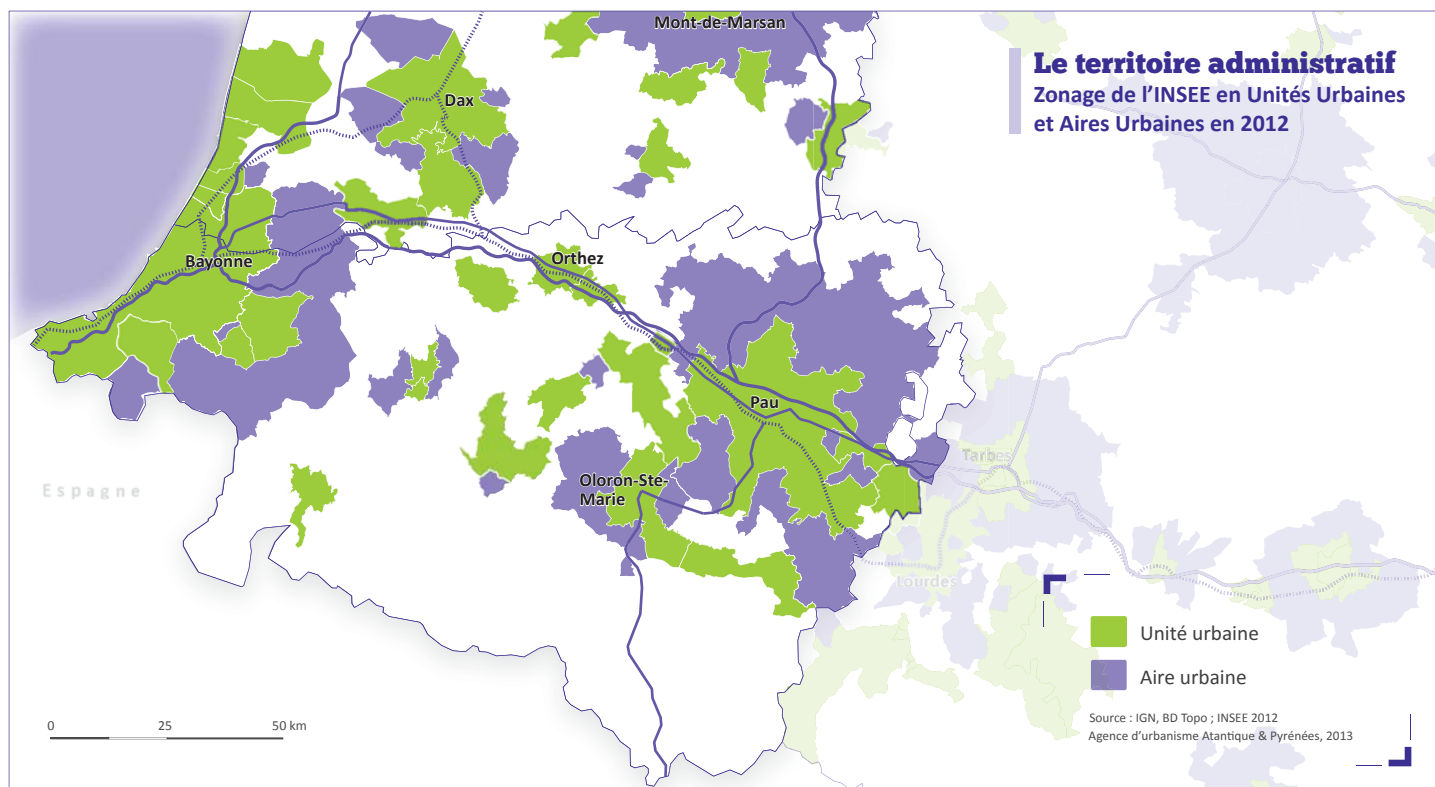
«Le périurbain ne serait pas exclusivement composé de marées de lotissements et d'entrées de ville standardisées. Il ne serait pas habité par les mêmes populations dans le Sud-Ouest et autour de Bucarest, mais les paysages y seraient étrangement semblables. Il y aurait des jeunes familles mais aussi de nombreuses personnes âgées. Les constructions pourraient être des immeubles. Les jeunes ados s'y sentiraient bien et ne troqueraient pas leurs habitudes avec un gosse de la ville. Une organisation du travail particulière pourrait s'y développer et constituer une alternative aux déplacements pendulaires... ». Le périurbain ne serait donc ni exclusivement moche, ni ennuyeux, ni même loin de tout. Le périurbain serait devenu un espace de vie et de projet à part entière.

Ces arrêts sur image ouvrent aussi des perspectives et donnent envie de défricher de nouveaux sujets, de développer de nouvelles méthodes, en bref de se mobiliser collectivement pour construire le périurbain de demain. ■

* Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

LA PÉRIURBANISATION, JE LA COMPRENDS

Comprendre la périurbanisation est un vaste enjeu car elle est au cœur des politiques d'aménagement depuis près d'un demi-siècle en France. La conjonction de la mise en place de réseaux routiers structurants, l'inadaptation des logements des années 1970 dans les centres urbains, le tropisme automobile et le rêve de la maison individuelle avec jardin ont éloigné une large part de la population des noyaux urbains historiques.



Capter l'essence de la périurbanisation sur un territoire est complexe en général mais peut devenir insoluble sur des territoires polymorphes comme celui des aires urbaines des pays de l'Adour. Afin d'éclairer les réalités fonctionnelles qui nuancent les appréciations administratives de ce phénomène, nous proposons d'approcher la structure locale de la périurbanisation par la combinaison de quatre cartes.

Les zonages de l'INSEE servent de base aux politiques publiques

La première approche basique de la périurbanisation ne peut être qu'administrative et réglementaire. Les zonages de l'Insee en Unités Urbaines* et Aires Urbaines**, qui caractérisent respectivement la continuité du bâti et la dépendance économique aux centralités, servent de base aux politiques publiques dans le code de l'urbanisme, ainsi que celui de la construction et de l'habitation. On peut dès lors considérer une première définition simple : la périurbanisation c'est le territoire restant à l'Aire Urbaine quand on y a soustrait l'Unité Urbaine. Ce premier modèle n'est pas exempt de faiblesse mais il a l'avantage, en plus de la simplicité, d'amener la notion de bassin de vie.

La représentation des flux domicile-travail amène des éléments complémentaires à la notion d'aire urbaine

Si on complète cette première carte, par une représentation des flux domicile-travail, on amène des éléments complémentaires à la notion d'aire urbaine. La structure organisationnelle de Pau se détache très nettement, par l'illustration d'une tache d'huile homogène qui couvre un territoire élargi à partir de la ville centre.

Ces flux montrent clairement les effets de marge du nord-est du département des Pyrénées Atlantiques.

« Les zonages de l'Insee en Unités Urbaines et Aires Urbaines (...) caractérisent respectivement la continuité du bâti et la dépendance économique aux centralités (...) »

Sur la côte Basco-landaise, deux éléments complémentaires affinent le premier apport. La périurbanisation semble relativement limitée dans l'interland mais est beaucoup plus diffuse le long de l'infrastructure routière liant Bayonne à Mont-de-Marsan. Si les césures sont nettes en termes d'Aire Urbaines, elles le sont beaucoup moins en ce qui concerne les flux domicile-travail. L'effet diffuseur de la « 4 voies » entre Bayonne et Mont-de-Marsan est particulièrement net quand l'impact de l'A64 est finalement peu lisible.

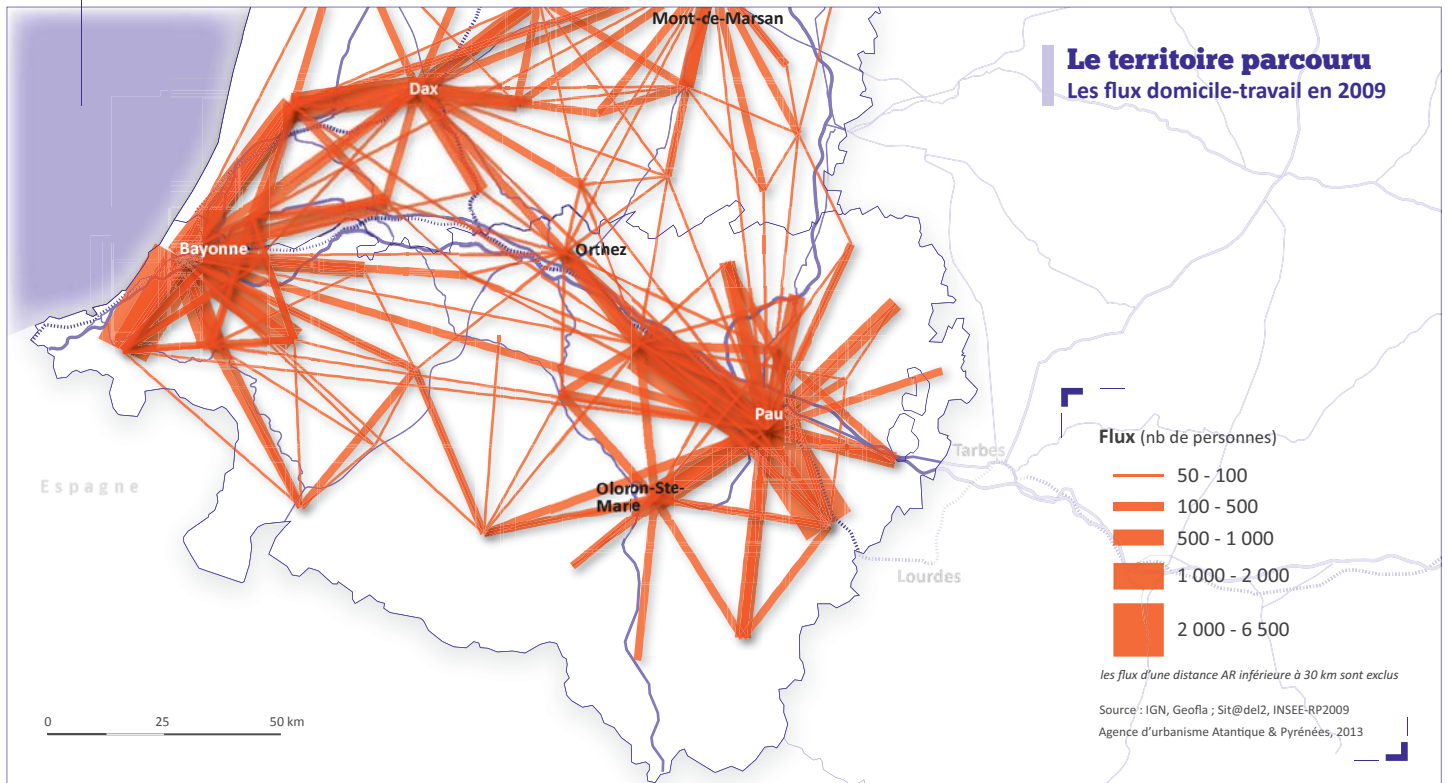
L'observation de la périurbanisation des Pays de l'Adour ne peut se satisfaire des seules analyses concernant les flux.

[...]

* Unité urbaine : commune ou ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

** Aire urbaine : ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

L'organisation des flux domicile-travail dans le département des Pyrénées atlantiques et le sud des Landes. On notera, dans la partie sud, le système de vallées qui conditionne les déplacements d'actifs selon un axe nord-sud, puis à l'est et à l'ouest du département, la représentation des polarités paloise et bayonnaise et leurs aires d'influences respectives ; radio concentrique pour la première et plutôt contrainte par le trait de côte pour la seconde, avec la particularité de dessiner un réseau de villes reliant les polarités du sud Pays Basque à Dax, via l'agglomération bayonnaise et le sud Landes littoral. Ce système de relation en chapelet existe aussi, visuellement du moins, entre Dax – Orthez – Pau.



PAROLE(S) D'ACTEUR(S)



Ariella MASBOUNGI

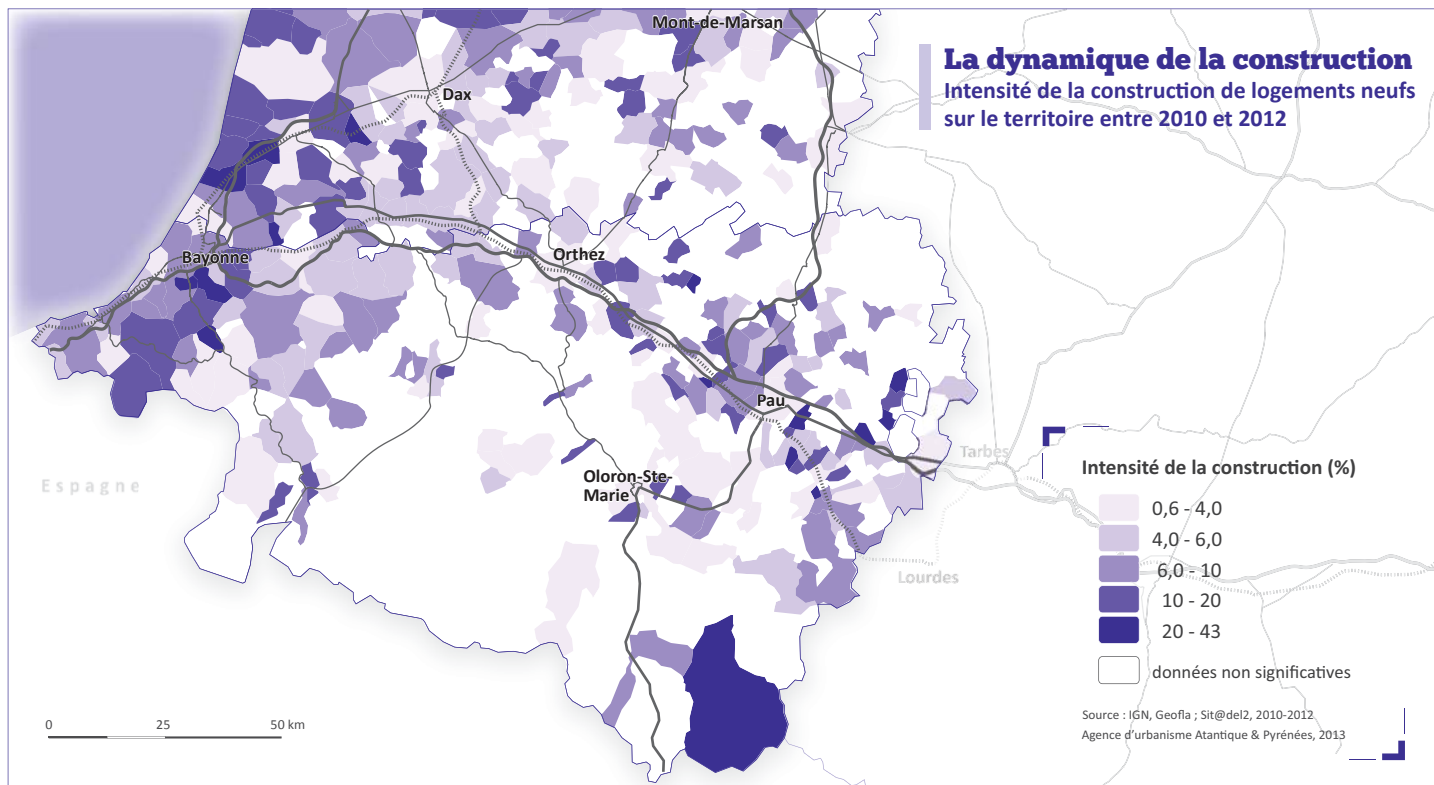
Chargée de la mission Projet urbain auprès du MEDDE*

« Ville diffuse, ville hors la ville, « entre-ville », ces territoires hybrides se sont développés autour et entre les villes. C'est dans cette ville invisible et sans nom que se situent les grands enjeux de l'urbanisme d'aujourd'hui et des années à venir - dans cette ville territoire souvent dépourvue d'aménité urbaine, où vit et travaille la majorité des « citadins » européens. La périphérie constitue de fait un territoire idéal pour le privé. Il ne s'agit pas de s'y opposer, mais de lui donner un sens, de repenser la chose publique à travers le jeu du marché. Considérer ces espaces comme des territoires d'intervention urbaine est l'un des enjeux actuels.

(...) Il s'agit donc, en termes urbanistiques, de réparer et de préparer le territoire à ses vocations futures. Réparer les dégâts de cette ville du hasard, c'est tenter de restructurer les fragments résidentiels, industriels et commerciaux déjà là, de tisser des liens entre les fragments, de restructurer les infrastructures qui les lient, de créer des micro-centralités nécessaires, de redonner le goût de la marche à pied au moins au niveau de la proximité. Puis d'anticiper les développements périphériques acceptables en leur donnant forme, sens et structure.

(...) Lier les actions urbaines, telle est l'une des grandes leçons de l'expérience barcelonaise qui reste inégalée dans sa force conceptuelle constamment renouvelée. Ainsi Oriol Bohigas, directeur des services de l'urbanisme de la capitale de la Catalogne entre 1980 et 1984 avait-il affirmé ce mot d'ordre : « Récupérer les centres et monumentaliser la périphérie ». ■

* Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie



[...]

L'intensité de la construction, un indicateur clé d'analyse des transformations de l'espace

Une représentation des dynamiques de la construction¹ permet de compléter et d'affiner les deux précédentes représentations. Cette troisième représentation permet de confronter la vision administrative et fonctionnelle à la réalité des transformations de l'espace. Les espaces très peu dynamiques coïncident avec la notion d'espace rural. La plupart des communes du centre du département des Pyrénées-Atlantiques sont concernées de même que celles situées dans le sud Landes intérieur, à l'est de Dax. Ce territoire à cheval entre trois départements est aujourd'hui un espace rural peu dynamique en matière de construction. Autour de Pau, la périurbanisation active s'effectue au nord-ouest et au sud-est de l'agglomération. Sur la côte, elle se réalise dans les communes du sud Landes littoral et sur les communes de l'est de l'agglomération bayonnaise.

Penser la périurbanisation dans une optique de proximité

Ces premiers regards sur la périurbanisation doivent enfin être complétés par la question de la proximité aux services et aux équipements.² Les dispositions réglementaires post-grenelles traduites dans le code de l'urbanisme (Article L 110) et qui y préexistaient pour certaines, indiquent que les actions en matière d'urbanisme des collectivités publiques doivent concourir à la lutte contre le changement climatique. Dans cette optique d'aménager le cadre de vie sans discrimination, il est nécessaire de penser la périurbanisation dans une optique de proximité aux centralités. Si la périurbanisation héritée a modelé des territoires éloignés des pôles supérieurs, la périurbanisation post-grenelles doit s'inscrire à proximité des pôles supérieurs et intermédiaires afin de permettre d'atteindre les objectifs sociétaux communs de réduction des gaz à effets de serre mais également de limiter les discriminations dans l'accès

aux ressources de logement, de transport et d'emploi. Mais attention, les dynamiques de la construction montrent des tendances nouvelles qu'il faut accompagner. La périurbanisation est un phénomène polymorphe qui ne connaît pas de limites administratives. Si les espaces périurbains doivent devenir les espaces urbains de demain, il ne faudra pas pour autant délaisser les centres et les campagnes. ■



Méthodologie

1 Nous avons généré à partir des données Sit@del 2, l'intensité de construction* afin d'illustrer la gradation de la dynamique de construction sur l'ensemble des communes du territoire. Cet indicateur vient amener de la précision sur l'ensemble des espaces, urbains, périurbains et ruraux. L'intensité de construction entre 2010 et 2012 caractérise les communes les plus dynamiques en matière de construction dans une période très récente. Nous n'avons gardé que les communes ayant généré au moins 10 logements sur 3 ans. On peut considérer qu'en dessous de ce seuil, la production n'est ni véritablement organisée, ni caractéristique d'une dynamique de développement.

* La moyenne triennale de production de logements commencés par rapport au stock de résidences principales

2 La carte illustrant les centralités sur l'ensemble du territoire est tirée d'une méthodologie de l'Insee Nord-Pas-de-Calais travaillée à partir des données de la base permanente des équipements. Cette cartographie présente trois niveaux de centralités. Les pôles supérieurs traduisent les pôles urbains majeurs du territoire, les pôles intermédiaires dessinent les réseaux des petites villes et les pôles de proximité les communes structurantes des espaces à dominante rurale.

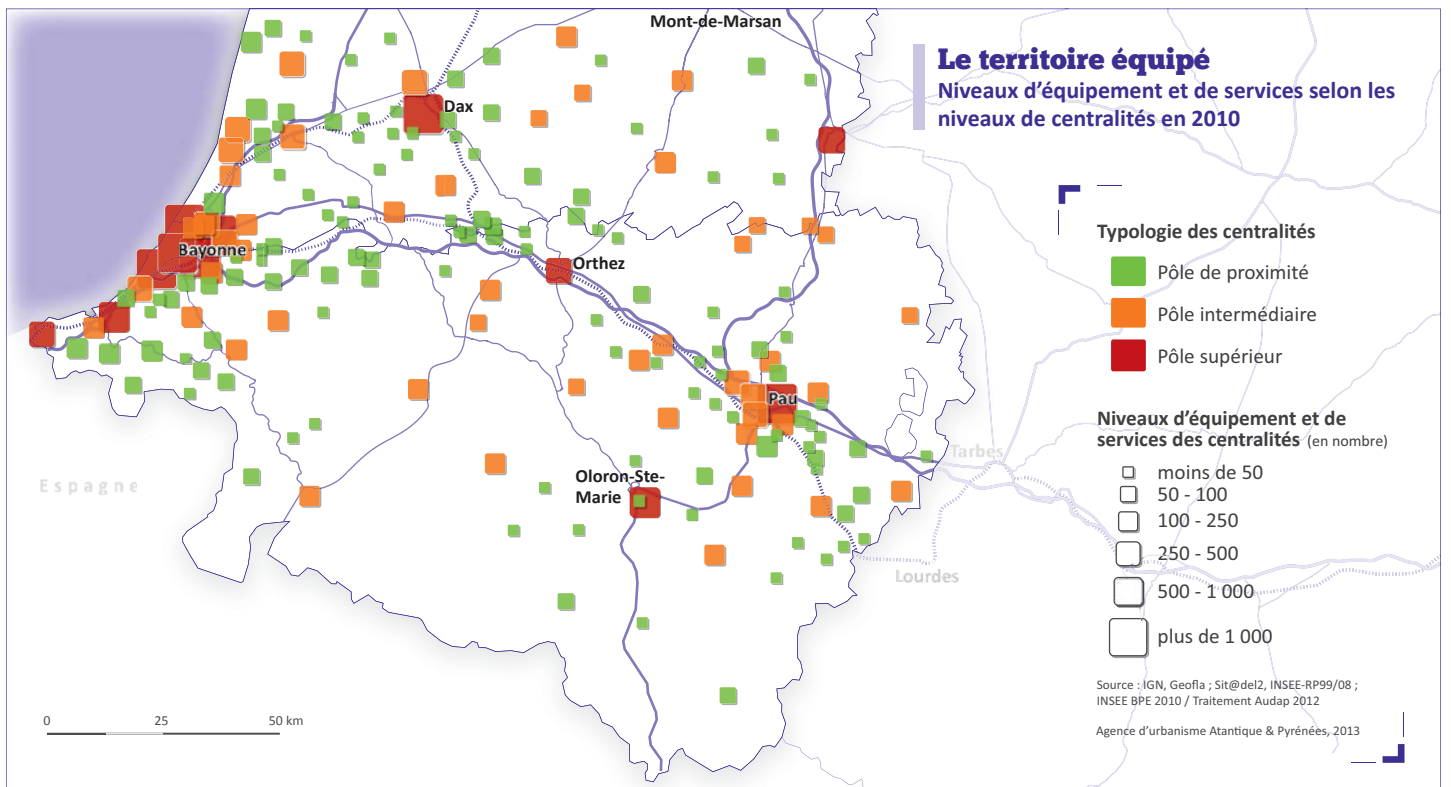
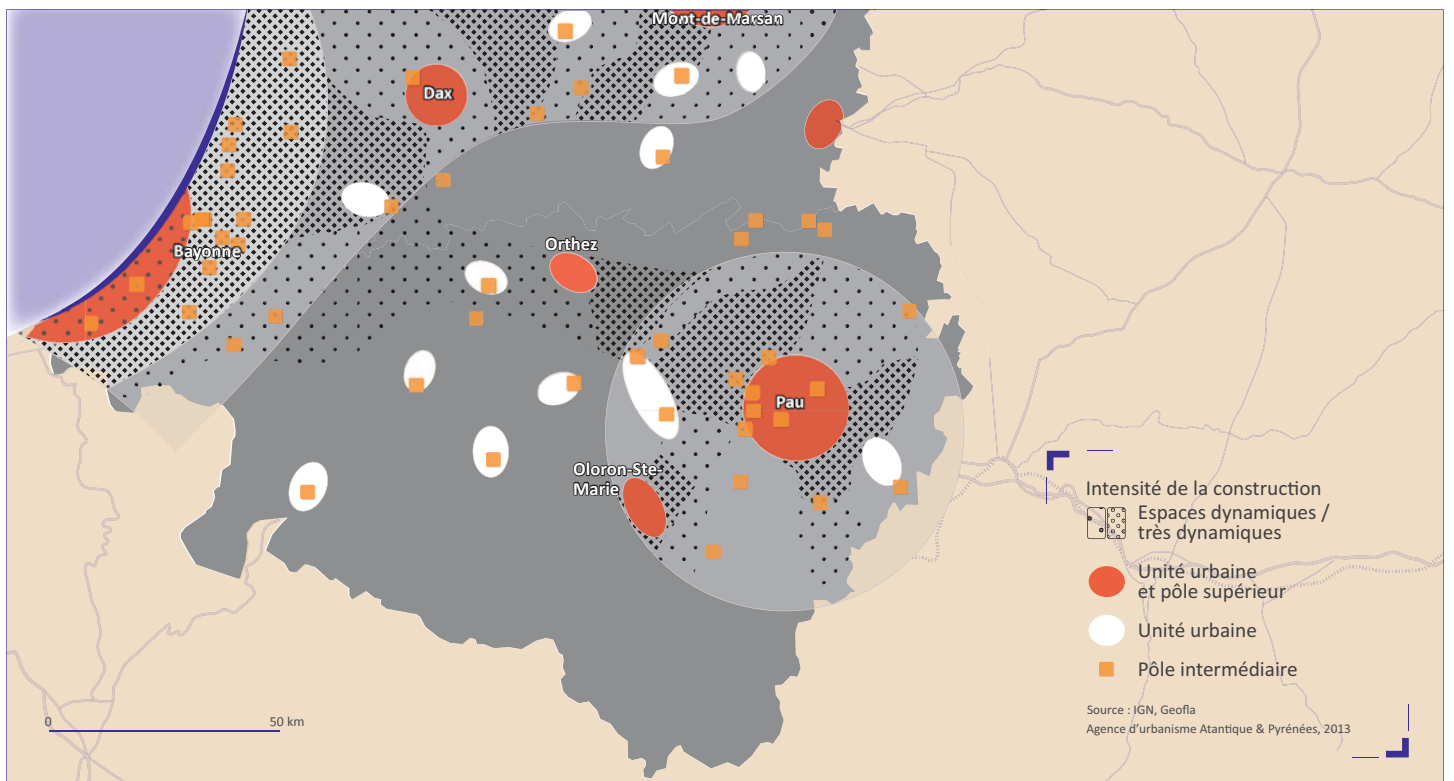


Schéma de synthèse : où est la périurbanisation ?



L'assemblage des quatre regards montre qu'il n'est pas possible de systématiser la localisation de la périurbanisation avec une définition simple et évidente. Sur le périmètre étudié, ce qui ressort en premier, c'est la diversité des territoires concernés par ce phénomène : ils peuvent être en limite de l'urbain mais aussi concerner des espaces ruraux, si la dynamique de construction à l'œuvre est considérée comme un critère qualifiant.

LA PÉRIURBANISATION, JE LA VOIS

La périurbanisation est un phénomène de développement urbain constaté depuis quelques décennies et qui continue à évoquer un certain nombre d'idées reçues. Les mots pour la décrire sont variables, imprécis, voire ont recours à des néologismes « rurbain, suburbain, polarisation, mitage, pulvérisation... ».

« Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement ... »* prend ici tout son sens. Derrière la difficulté pour nommer le périurbain, se cache la question : en quoi se distingue-t-il plus particulièrement de l'urbain ?

*Citation de Nicolas Boileau

[Les idées reçues]

1 2 Standardisation

C'est mort, on s'y ennuie.

A part les courses dans les centres commerciaux, il n'y a rien à faire.

--

Deux zones commerciales éloignées de 2 765 km :

① périurbain de Bucarest

② centralité de l'agglomération bayonnaise

3 4 Monotonie

Il n'y a que des lotissements pavillonnaires.

Cela pourrait être n'importe où, dans tous les périurbains.

--

Quand un lotissement à Ogeu ③, commune péri-urbaine d'Oloron, dialogue avec un lotissement péri-urbain de Bucarest ④

5 6 Convivialité

C'est plus tranquille pour tout le monde.

On est bien, entre nous, en sécurité.

--

Jeux d'enfants dans des espaces publics en centre ville de Bayonne ⑤ ou à Bénesse-Maremne ⑥, commune péri-urbaine landaise.

7 8 Complexité

Comment y aller ?

C'est loin de tout.

--

Des quartiers en développement : au sud d'Anglet ⑦ et à Ispoure, près de Saint-Jean-Pied-de-Port ⑧

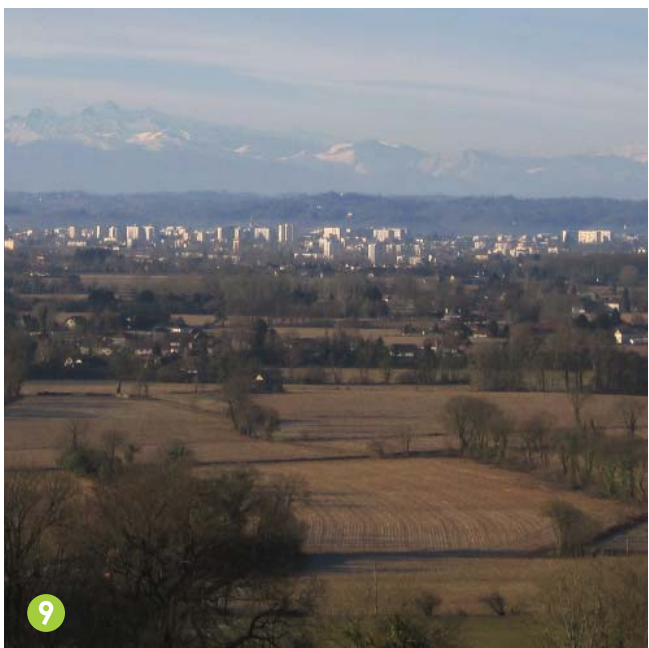
9 10 Indéfini

Entre ville et campagne ...

Où est le centre ?

--

Vues de loin, une ville patrimoniale - Pau ⑨ - et une ville nouvelle - Saint Quentin en Yvelines ⑩

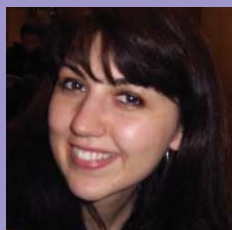




© Jean-Yves Guilloteau



PAROLE(S) D'ACTEUR(S)



Nicoleta TICANA

Docteur en géographie

Thèse sur l'extension du périurbain à Bucarest

“ Pour le non spécialiste, la périurbanisation est synonyme de maison individuelle avec jardin, habitée par un jeune couple avec

enfants. Mais l'espace périurbain accueille d'autres formes d'habitation, notamment des appartements dans des résidences plus ou moins discrètes. Il est également occupé par d'autres types de constructions à vocation économique. Les formes périurbaines européennes se ressemblent à première vue. Tentons cependant une comparaison entre l'ouest et l'est européen. Si à l'ouest, les formes résidentielles sont relativement simples et abordables en termes de prix, à l'est les maisons sont imposantes et font souvent partie de lotissements fermés, réservés à une minorité de personnes susceptibles d'accéder à la propriété. En Roumanie, la périurbanisation résidentielle se caractérise par des villas regroupées en communautés fermées ou appartements de luxe dans des petites résidences, voire même des tours. La périurbanisation économique se caractérise par l'apparition de centres de stockage, de logistique et de grands centres commerciaux aux entrées des villes. Ce phénomène se traduit par une urbanisation rapide « non-contrôlée » puisqu'elle n'est pas accompagnée par les réseaux et les infrastructures de transport. C'est à Bucarest que le phénomène a le plus d'ampleur. En effet, la périurbanisation n'est pas très bien encadrée par le pouvoir décisionnel qui manque de stratégies pour la maîtriser. Une volonté d'accroître la concertation et une pensée plus orientée vers le développement durable sont nécessaires pour composer avec ces espaces. ■



© AUDAP - JLR

11 12 Uniformité

Références «traditionnelles» ? Tout se ressemble...
Cela «pousse» partout : il ne manque plus que
les clôtures, le garage, ...

--

Productions récentes de part et d'autre des Pyrénées - Atlantiques :
une maison béarnaise à Idron 11 et une maison bas navarraise à
Saint-Étienne-de-Baïgorry 12

13 14 Nature

C'est mieux de vivre ici !
On vit dans de grands paysages.

--

Vues sur les paysages de l'Adour depuis l'agglomération
bayonnaise 13 et des côteaux du seignanx, territoire périurbain
aux portes de cette même agglomération 14

LA PÉRIURBANISATION : JE LA VIS

Une **enquête en ligne** conçue et traitée par l'AUDAP à destination des collégiens a permis de recueillir leur vision du périurbain, leurs pratiques et leurs attentes. Les collégiens ont « joué le jeu » et les informations recueillies sont très riches.

Un attrait pour l'offre de loisirs et de consommation proposée par la ville

Les jeunes périurbains, public ciblé par l'enquête, se déclarent attirés par l'offre de loisirs et de consommation proposée dans un pôle urbain : « il y a un skate-park », « un cinéma », « plus de loisirs » et « plus de magasins ».

Lorsqu'ils résident déjà en ville, en appartement, les jeunes sont attirés par plus de ville. Ils rêvent de Bordeaux ou Toulouse pour leur richesse patrimoniale : « Ce sont des belles villes avec de beaux bâtiments », pour la liberté qu'elles offrent et les infrastructures plus nombreuses proposées dans ces capitales régionales.

« Qu'est-ce qui te manque par rapport à tes copains de la ville ?

Au premier abord, rien ne leur manque, ils sont très attachés à leur lieu de résidence. Les jeunes ayant répondu à l'enquête vivent pour la plupart dans un lotissement, et en sont très satisfaits.

Ils ressentent simplement un certain éloignement et souhaiteraient « pouvoir faire tout à pied ». Le désir d'autonomie et d'une plus grande liberté est manifeste. Ils voudraient « pouvoir

aller voir [leurs] amis quand [ils] veulent ».

Le nombre de véhicules du foyer (souvent supérieur à 2) n'a que peu d'impact sur la mobilité de ces jeunes qui sont en majorité utilisateurs des cars pour leur trajet domicile collège. De ce fait, ils ont des attentes fortes vis-à-vis des transports en commun, l'offre étant souvent limitée au car scolaire. « J'aimerais bien que les bus soient encore plus grands, parce que dans les bus du matin on est trop serré ».

Enfin, ils regrettent de ne pas avoir de boutiques, centres commerciaux et autres équipements de loisirs plus accessibles ou à proximité de leur domicile : les copains de la ville, eux, « ont les grands magasins à côté ».

Il semblerait que l'accès aux services marchands soit avant tout recherché, illustrant un lien fort entre consommation et ville. Le désir d'offre en équipements publics (médiathèques, équipements sportifs...) n'est que peu cité. La ville serait à leurs yeux un espace de liberté et de consommation.

[...]

Ados entre ville et campagne et toi où préfères-tu vivre ?

11 ans

est l'âge de la majorité des adolescents ayant répondu. Les 12-13 ans sont aussi largement représentés.

Plus de 100 jeunes ont répondu à l'enquête*, 48 réponses ont été exploitées.

3

« avantages » d'habiter une ville : Proximité (des amis, des magasins), Autonomie (transports en commun), Équipements de loisirs (cinéma, skate-park,...).
« La petite ville : c'est pas assez... de magasins, de personnes, d'activités ! »

3/4

résident en lotissement ou dans une maison près du centre bourg.



4/5

ne veulent pas changer de lieu de vie : « c'est bien : je profite, je suis bien, j'adore ! »

2

La majorité des familles possède 2 véhicules à moteur. Pourtant le bus ou le car scolaire restent les modes de transport les plus utilisés pour se rendre au collège.



*Les résultats présentés ici mettent en lumière les représentations de jeunes, et non une réalité objective.

La principale difficulté est de capter et maintenir l'intérêt de ce public, très jeune et peu habitué à répondre à une enquête en ligne.

[...]

Le lieu de résidence, vecteur d'attachement

La majorité des jeunes ayant répondu vit depuis plus de 5 ans dans la même commune et ne souhaite pas en changer. La socialisation joue un rôle prépondérant dans les représentations et pratiques des collégiens, illustrant leur désir de permanence dans le lieu de résidence. Ainsi, les amis sont la principale motivation : « je ne pourrais pas me passer de mes copains » ; mais pas l'unique.

Le sport est en effet essentiel pour les collégiens, qui le pratiquent en bas de chez eux ou en club. Les Landes et les Pyrénées-Atlantiques sont parmi les départements français comptant la plus grande part de licenciés sportifs. Les jeunes périurbains fréquentent largement leurs voisins et pratiquent des activités sportives non licenciées dans la rue (vélo, roller, skate-board, etc.), dans le quartier, sur un rond-point ou dans les champs.

« La proximité de l'océan et de la montagne est un atout (...) qui contribue au contentement des jeunes périurbains vis-à-vis de leur lieu de résidence.

L'environnement est fréquemment cité, par les formules « j'aime ma maison », « j'aime bien le village », « je profite de la campagne », « je ne pourrais pas me passer d'avoir un jardin », « j'aime voir les biches dans mon jardin ». Les jeunes périurbains sont très attachés à la campagne, partie intégrante de leur environnement, et aux qualificatifs qui lui sont accolés : calme, tranquillité et nature.

La proximité de l'océan et de la montagne est un atout supplémentaire qui contribue au contentement des jeunes périurbains vis-à-vis de leur lieu de résidence. Les particularités de l'aire géographique étudiée laissent à penser que la qualité

du cadre de vie qui leur est offert peut en partie compenser des manques d'urbanité.

« Ils désirent malgré tout une plus grande autonomie et un accès facilité aux lieux de consommation, dès leur entrée au collège.

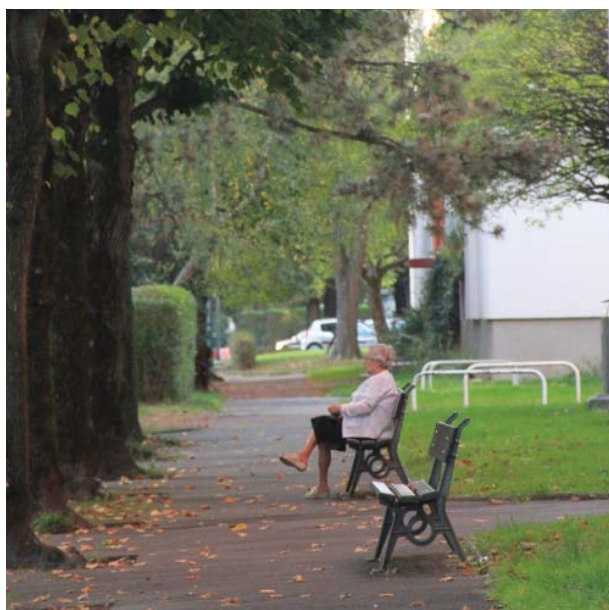
Les périurbains de demain

Cette enquête a offert aux collégiens la possibilité de s'exprimer – souvent pour la première fois – sur leurs modes de vie. Ils sont plus que satisfaits de leur lieu de résidence : il ne leur manque rien. Ils désirent malgré tout une plus grande autonomie et un accès facilité aux lieux de consommation dès leur entrée au collège. C'est essentiellement à travers leurs attentes vis-à-vis d'une offre de transport en commun efficace que s'exprime leur besoin d'indépendance dans les déplacements quotidiens et occasionnels. L'espace urbain pourrait constituer une réponse à leurs aspirations. Rappelons que ces jeunes de 11 ans ne sont qu'aux prémices d'un désir/besoin d'autonomie.

Les enseignements que l'on peut tirer de cette enquête nous obligent à nous interroger sur le point de vue des adolescents de 14/15 ans, qui modéreraient sans doute le propos d'un espace périurbain assez idéal.

L'enquête en ligne a ainsi permis de mettre en visibilité le désir de « campagnes urbaines » fortement ancré chez les jeunes adolescents. Paradoxe qui doit également nous pousser à réfléchir au cadre de vie des espaces plus urbains. ■

ET SUR NOS TERRITOIRES ?



Des espaces périurbains peu vieilliss

La carte illustrant la répartition spatiale des personnes de plus de 65 ans sur le territoire des Pyrénées-Atlantiques et du sud des Landes complète les analyses et cartographies précédentes.

Elle dessine en creux les territoires où les jeunes sont présents : les territoires périurbains de l'hinterland de la côte basco-landaise et de la périphérie paloise. Les espaces vieilliss sont diversifiés, on trouve à la fois des espaces ruraux isolés comme le piémont pyrénéen mais également les territoires très urbains du littoral basque où les principales communes accueillent des populations âgées, désireuses de se rapprocher des services ainsi que des aménités du littoral.

Les espaces clairs sur la carte traduisent donc les dynamiques d'installation périurbaines de couples avec enfants, ces mêmes enfants qui évoquent leur joie d'habiter dans des pavillons, des lieux où ils ne leur manqueraient rien ? ■



PAROLE(S) D'ACTEUR(S)



Lionel ROUGÉ
Docteur en géographie

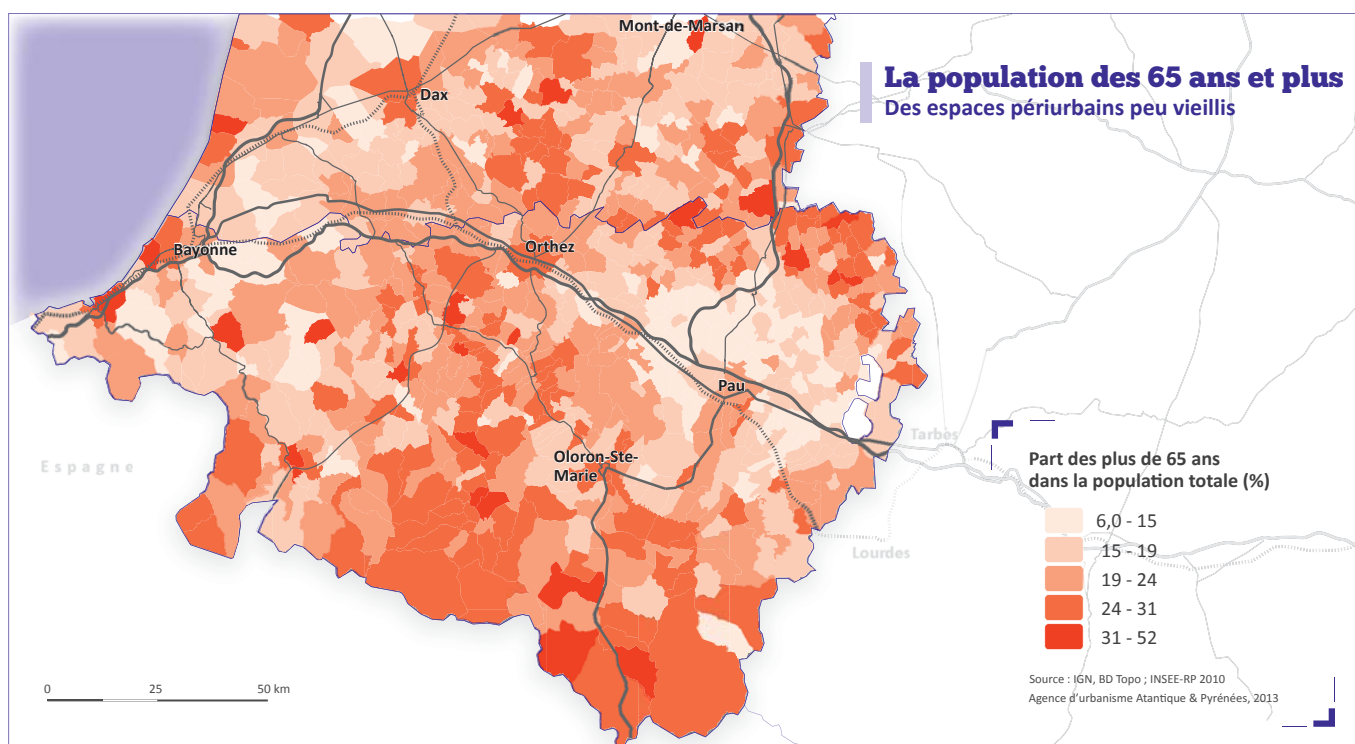
Lionel Rougé a co-rédigé son propos avec Catherine Didier-Fèvre, actuellement en thèse sous sa direction et celle de M. Poulot à l'Université de Paris Nanterre.

Il a abordé les modes de vie des pavillonnaires dans sa thèse « *Accession à la propriété et modes de vie en maison individuelle des familles modestes installées en périurbain lointain toulousain. Les «captifs» du périurbain ?* ».

Les espaces périurbains français comptent plus de trois jeunes pour deux personnes âgées. S'installer en maison « à la campagne » est le parcours privilégié par les parents au moment de l'arrivée des enfants. Ce « choix », orienté par les coûts immobiliers et fonciers, répond cependant à un besoin d'espace et de réassurance. Mais comment sont appréhendées, par les jeunes, de telles localisations lorsque vient le temps de l'adolescence ? Certes les configurations périurbaines sont multiples et évolutives, selon les capacités financières et les entourages des ménages, mais elles posent toutes en enjeu le thème de la mobilité. Celle-ci est le vecteur principal dans l'acquisition d'une autonomie ou au contraire dans l'expérience d'une « captivité ».

Vivre et bouger dans ces espaces peu ou mal desservis en transports en commun n'est pas aisé. L'attachement au lieu de vie n'est pas exempt d'un désir de vouloir en sortir temporairement. Comment alors se déplacer, pour retrouver ses copains et se rendre dans des endroits où « il se passe quelque chose » ? Loin d'être tous prisonniers, les jeunes redoublent d'imagination et combinent les moyens à leur disposition pour bouger (« parents taxis », car, scooter, vélo,...).

A défaut, ils ne restent pas « cloîtrés » à domicile et investissent le lotissement, le village et les environs avec leurs amis. Parcourant à pied ou à vélo ces espaces autour du domicile et de leur commune de résidence, ils font territoire. La convivialité est centrale dans ces moments. Elle participe à la construction d'une identification qui se fait tout au long de l'adolescence. Certains espaces publics sont alors davantage privilégiés par cette jeunesse périurbaine : abribus, places, squares... Ces lieux de rencontres abrités des intempéries et à l'écart du regard des adultes sont propices à des socialisations. Une telle présence des jeunes dans ces espaces, parfois trop voyante (tags, tapage nocturne), rend compliqués les rapports avec les adultes. Si les collectivités essayent d'encadrer les loisirs juvéniles (local jeunes, activités sportives et culturelles) nombre de « jeunes » ne s'y reconnaissent pas. Au-delà d'une reconnaissance de la diversité des publics « jeunes » et de leurs attentes, des ajustements doivent être inventés dans ces territoires, pour faciliter l'accompagnement des initiatives et freiner les nombreuses frustrations qui peuvent découler de localisations trop « éloignées » et/ou des conséquences de situations sociales parentales « douloureuses ».



LA PÉRIURBANISATION : JE LA VIS AUTREMENT

Par François GILBERT, délégué régional au TIC*.

La Délégation TIC du Conseil Régional d'Aquitaine au travers de son action, et notamment d'un Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI), a pour mission de favoriser le développement de nouveaux usages numériques sur les territoires.



©PIGMA/Bun Phannara

« L'Aquitaine a lancé en janvier 2012 un Appel à Manifestation d'Intérêts pour un numérique de proximité. Cet AMI a pour enjeu d'encourager et de faire émerger de nouveaux usages notamment dans les espaces périurbains et ruraux. En particulier, cette action vise, par une mise en synergie des acteurs locaux publics et privés, à l'ouverture de tiers-lieux. Ces espaces de travail partagés de proximité participent aux projets d'aménagement des territoires périurbains pour plusieurs raisons.

« Cette action vise, par une mise en synergie des acteurs locaux publics et privés, à l'ouverture de tiers-lieux

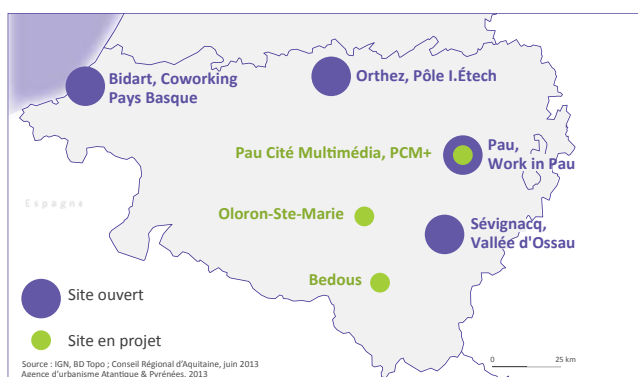
Tout d'abord, ces tiers-lieux favorisent des déplacements plus courts pour les salariés qui souhaiteraient pratiquer le télétravail dans un cadre professionnel. En effet, ils permettent de repenser les déplacements quotidiens en évitant à un grand nombre de travailleurs aquitains de passer trop de temps dans leur voiture. Ensuite, ils revitalisent les centres bourgs en renforçant la présence de travailleurs en journée qui utilisent les services présents (restaurants, crèches,...). Enfin, ces espaces permettent des « rencontres improbables » entre des indépendants et des salariés des secteurs public et privé qui sont source d'échange d'idées et favorables à la naissance de nouveaux projets. Les tiers-lieux, de fait, sont créateurs de richesses humaines et sociales pour les territoires.

Les actions de la délégation TIC du Conseil Régional d'Aquitaine ne se limitent pas au télétravail. Elles concernent d'autres thèmes, comme la télésanté (liés aux usages numériques de proximité), et d'autres espaces que le périurbain, comme les communes rurales.

A ce jour, 40 projets de tiers-lieux sont identifiés à l'échelle de la Région Aquitaine et plus d'une dizaine ont ouvert. Dans les Pyrénées-Atlantiques, il existe quatre tiers-lieux : deux en agglomération (Bidart et Pau) et deux dans des espaces périurbains (Orthez et Sévignacq). Trois tiers-lieux sont en projet : Pau, Oloron-Sainte-Marie et Bedous. De par son approche transversale, le numérique participe à rapprocher services et travail des lieux de vie, et donc à repenser les espaces périurbains. ■

*Technologie de l'Information et de la Communication

Tiers lieux - État des lieux juin 2013 Zoom sur le département des Pyrénées-Atlantiques



EN SAVOIR PLUS

Contacts

Marie-Pierre Barré : mp.barre@audap.org ; Didier Bésingrand : didier.besingrand@audap.org

Bibliographie

- *Réhabiliter le périurbain. Comment vivre et bouger durablement dans ces territoires ?*, sous la direction de Lionel Rougé, Christophe Gay, Sylvie Landriève, Anaïs Lefranc-Morin, Claire Nicolas, 148 p., septembre 2013.
- *L'extension périurbaine de Bucarest depuis 1989*, Thèse-Doctorat, Université Nantes Angers Le Mans, Nicoleta Ticană, 430 p., 15 février 2013.
- *Prospective périurbaine et autres fabriques de territoires*, Territoires 2040, Revue d'études et de prospective N°2, Datar, 157 p., décembre 2010.
- *Habiter : ce que le périurbain nous apprend*, Rodolphe Dodier, Université du Maine, 12p., novembre 2007.



Environnement

Les impacts du changement climatique en Aquitaine

Quel sera l'impact du changement climatique à l'échelle de l'Aquitaine ? Comment se traduirait un réchauffement de plusieurs degrés sur ses paysages et ses ressources ? Quelles seraient les perspectives d'adaptation du milieu et des Hommes ? Ce sont les questions auxquelles tente de répondre Hervé Le Treut, climatologue, expert auprès du GIEC*, en s'appuyant sur la collaboration de plus de 150 chercheurs. Cet ouvrage présente les conséquences probables du changement climatique sur l'économie, le paysage et la population. Il définit les enjeux et recommandations à prendre pour que tous les acteurs puissent s'adapter à ces changements.

*Groupe Intergouvernemental d'experts sur l'Évolution du Climat

[<http://pub.u-bordeaux3.fr>]



Habitat-Logement

Économie immobilière et des politiques de logement

Sur les trois récessions que le monde occidental a connues depuis la 2ème guerre mondiale, les deux dernières sont consécutives à une crise immobilière. Didier Cornuel, Professeur des universités, propose dans cet ouvrage de comprendre les phénomènes qui affectent ce secteur. Pour ce faire, il s'appuie sur une analyse économique et aborde, à travers onze chapitres, la demande de service immobilier, l'investissement et le choix du statut d'occupation du logement, la production de biens immobiliers, la dynamique des marchés ou encore les politiques du logement (aides et interventions publiques).

[<http://superieur.deboeck.com>]



Aménagement urbain

Cartes, plans, 3D : représenter, imaginer la métropole

Depuis des siècles, l'homme cartographie son environnement afin de le maîtriser, d'en cerner les limites et de les repousser. Il représente les territoires, mais aussi les projets et les actions qui visent à les transformer. La révolution numérique et la démocratisation de nos sociétés bouleversent l'exercice dans ses finalités et ses modalités : le public change, l'objet cartographique évolue dans sa fabrication, sa portée et ses usages. L'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile de France consacre son dernier cahier à ces nouvelles manières d'envisager la représentation de l'espace et des territoires.

[www.iau-idf.fr]



Environnement

Un SIE pour le bassin Adour-Garonne

En plus de son site « institutionnel », l'agence de l'eau Adour-Garonne met à disposition, en partenariat avec la DREAL Midi-Pyrénées, un portail Internet spécifique d'information sur l'eau dénommé SIE, Système d'Information sur l'Eau. Il permet de consulter ou télécharger des données sur l'eau et les milieux aquatiques : état des milieux aquatiques, volumes prélevés, pollutions rejetées, référentiels, zonages réglementaires.... Le SIE propose également un outil cartographique qui permet de choisir ou dessiner son propre territoire afin de pouvoir extraire d'importants lots de données attachées à ce secteur.

[<http://adour-garonne.eaufrance.fr>]

Tourisme

Les tendances 2013 pour le CDT64

« Une saison en demi-teinte en Béarn et Pays Basque » titre le Comité Départemental du Tourisme Béarn-Pays Basque dans sa note de conjoncture pour la saison estivale. Sortie début octobre, cette note donne les grandes tendances en matière de tourisme sur le département. L'occasion de s'informer sur le phénomène de staycation, le succès de « Booking », la progression du tourisme urbain (à Bayonne et Pau), l'impact du printemps diluvien, les différences de pouvoirs d'achat des touristes, etc.

[www.tourisme64-pro.com]



PROCHAIN Grand Angle

Une agence d'urbanisme, ça sert à quoi ?

L'AUDAP, une agence, un réseau

Créées par la loi d'orientation foncière de 1967, les agences d'urbanisme sont des ingénieries partenariales dont l'intérêt a été confirmé par les lois LOADT (1999) et SRU (2000) avec un champ élargi au-delà de l'urbanisme, aux réflexions sur l'aménagement du territoire, le développement économique, les déplacements, l'environnement, la politique de la ville et le développement durable. L'article L121-3 du code de l'urbanisme précise leur rôle qui est confirmé et étendu par le projet de loi ALUR.

De son côté, l'Agence d'Urbanisme Atlantiques et Pyrénées a travaillé avec l'ensemble de ses membres à l'élaboration d'un nouveau projet d'agence pour la période 2014 – 2016. Ce cadre d'intervention de l'AUDAP, feuille de route orientant ses actions pour les trois années à venir, est l'occasion de se pencher sur la courte mais riche histoire de cet outil mutualisé au service des collectivités publiques qui forment son partenariat. Faire découvrir le réseau des agences d'urbanisme, la singularité de l'AUDAP et les horizons qui s'ouvrent avec le projet d'agence 2014-2016, nous a semblé une bonne manière de faire partager aux élus nouvellement installés, dès le printemps prochain, cet outil d'ingénierie publique au service du territoire.

GILLES DEMAILLY

La Rencontre 2013 des agences d'urbanisme, qui s'est tenue à Amiens sur les Campagnes Urbaines, voulait s'éloigner de la stigmatisation des espaces péri-urbains et combler l'absence de discours sur le rural. Il s'agissait de trouver les pistes pour passer du lutter contre à un plus ambitieux projeter avec ces campagnes urbaines.

Qu'entend-on par « campagnes urbaines » ? quelle réalité dans le SCoT du Grand Amiénois ?

En retenant le terme de campagnes urbaines, la FNAU et l'ADUGA ont voulu s'affranchir des classifications territoriales habituelles. Les limites entre espaces périurbains et ruraux sont ténues. Tous deux interrogent sur ce qui fait appartenance à l'urbanité aujourd'hui. L'utilisation de cet oxymore, nous permettait une approche globale sur ces territoires de faible densité, mais de forte réalité.

Amiens est métropole par son territoire d'appartenance, nourricier, productif, mais aussi habité. A partir de ce constat, nous avons fait le choix, en 2008, de constituer le syndicat du Pays du Grand Amiénois. Celui-ci fonctionne dans l'esprit d'un pôle métropolitain « de proximité », riche de 335 000 habitants, qui fédère une agglomération et onze communautés de communes. La démarche d'élaboration du SCoT, portée par le Pays et pilotée techniquement par l'ADUGA, a permis de sortir de la peur de la périphérie vis-à-vis de l'agglomération centrale, et de l'indifférence du centre vis-à-vis de la périphérie. Il s'agit là d'une question cruciale dans la relation urbain – rural : se connaître et comprendre les problématiques et les réalités de l'autre, hors des fantasmes ou de la condescendance. Par le projet de territoire que constitue le SCoT, il a ainsi été possible de bâtir un dessein commun répondant à la prise de conscience d'un destin partagé.

Pourquoi s'intéresser à ces espaces ? quels enjeux pour l'ADUGA ?

Ces espaces intéressent une partie de nos concitoyens pour s'y installer. Ne vivons pas dans le déni de ce phénomène. Mais sachons être collectivement ambitieux pour les campagnes urbaines, en y apportant des visions, et en y apportant des moyens pour aller vers plus de qualitatifs. Rien n'impose que leur aménagement puisse apparaître comme la simple accumulation d'objets bâtis mue par le désir individuel.

Le travail sur le projet constitue un positionnement clé pour les agences d'urbanisme dans l'avenir. Ainsi le contenu de cette Rencontre va maintenant nourrir ce qui sera au cœur de l'action dans les mois à venir : la mise en œuvre du SCoT du Grand Amiénois. C'est un document que nous avons voulu pratique, un outil conçu pour le passage à l'acte. Dans un avenir proche, il sera complété par des PLUi sur 8 des 11 communautés de communes.

Quels enseignements tirez-vous de cette 34ème Rencontre ? quelles pistes de travail pour l'avenir ?

Cette Rencontre fut l'occasion de briser des stéréotypes en approfondissant la connaissance réelle de ces territoires, d'appréhender comment ils font système avec les agglomérations au sein des espaces métropolitains, d'enclencher une mobilisation des acteurs, afin d'en bâtir réellement l'avenir. Les agences d'urbanisme sont l'une des composantes de l'archipel des compétences dont ont besoin les campagnes urbaines pour entrer en mode projet. Elles ne doivent pas rater ce rendez-vous. ■



Gilles DEMAILLY

Source : Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois

A PROPOS

Maire d'Amiens et président d'Amiens métropole depuis 2008, Gilles DEMAILLY est également président du Syndicat mixte du pays du Grand Amiénois, maître d'ouvrage du SCoT, et de l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois.

Diplômé de l'École nationale de chimie de Strasbourg, docteur en sciences spécialiste de la chimie des glucides, professeur des universités depuis 1984, chercheur internationalement reconnu, il fut directeur de l'IUFM de Picardie de 1991 à 1996, puis président de l'Université de Picardie - Jules Verne de 2001 à 2006. Depuis 2012, il préside la commission « éducation » de l'Association des Maires des Grandes Villes de France.

Il est également élu référent au sein du bureau de la FNAU, pour les sujets touchant à l'enseignement supérieur et à la recherche.

“ Cette Rencontre fut l'occasion (...) d'appréhender comment les territoires font système avec les agglomérations au sein des espaces métropolitains.